



Appel urgent au président brésilien pour protéger les peuples Guarani-Kaiowá et Terena de la violence et de l'oubli

Par [Collectif](#)

Mondialisation.ca, 20 décembre 2024

[CRID](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Aux côtés de 13 organisations françaises de solidarité internationale dont des membres comme Autres Brésils, France Amérique Latine et Secours Catholique, **le CRID lance un appel urgent au Président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva** pour protéger les peuples **Guarani-Kaiowá** et **Terena** de la violence et de l'oubli. La lettre ouverte remise à l'ambassade du Brésil à Paris le 19 décembre 2024 est un cri d'alarme face à la situation dramatique de ces communautés, victimes de violences systématiques et de violations de leurs droits fondamentaux.

Dans cette lettre, les organisations signataires demandent que le Président Lula da Silva prenne des mesures concrètes pour mettre fin aux violences policières, comme celle qui a ensanglanté la réserve de Dourados au Mato Grosso do Sul le mois de novembre. Il est temps d'accélérer les processus de démarcation des terres autochtones, pour enfin reconnaître les droits historiques de ces peuples, et de renforcer la protection des communautés pour garantir leur accès à l'eau, à la nourriture et aux soins de santé.

À quelques mois de la COP30 à Belém en 2025, le Brésil a l'occasion de montrer son engagement en faveur des droits des peuples autochtones, gardiens de la biodiversité et de la santé de notre planète. Le CRID, ses membres et ses partenaires s'engagent à poursuivre la mobilisation pour la justice et les droits humains.

Lettre ouverte au président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva

Paris, le 19 décembre 2024

Monsieur le Président,

Nous, organisations françaises de solidarité internationale, vous adressons cette lettre pour exprimer notre profonde inquiétude face à la situation dramatique des peuples Guarani Kaiowá et Terena. Ces peuples, depuis des décennies, subissent des violences systématiques en raison de conflits fonciers exacerbés par la lenteur des processus de démarcation de leurs territoires traditionnels.

La récente attaque survenue dans la Réserve de Dourados, au Mato Grosso do Sul, illustre tragiquement cette réalité. Le 27 novembre dernier, une manifestation pacifique dénonçant le manque chronique d'eau a été réprimée par la Troupe de choc de la Police militaire, entraînant des violences inacceptables. Des grenades lacrymogènes ont été lancées jusque

dans les habitations, des tirs à bout portant ont blessé gravement des femmes et des enfants, et plusieurs arrestations arbitraires ont été effectuées. Ces actes ont semé la terreur parmi les habitants, violant leurs droits fondamentaux et la constitution brésilienne qui place les territoires autochtones sous juridiction fédérale.

Cette attaque s'inscrit dans un contexte plus large d'escalade de violences. Les Guarani Kaiowá et Terena subissent des expulsions illégales, des menaces de mort, des agressions armées et des restrictions d'accès à l'eau et à la nourriture. Ces conditions dégradantes, aggravées par l'impunité dont bénéficient souvent les auteurs des violences, remettent en cause leur survie, leur culture et leur dignité.

À l'approche de la COP 30, qui se tiendra à Belém en 2025, il est vital que le Brésil démontre un engagement ferme envers les droits des peuples autochtones, les principaux défenseurs aujourd'hui des écosystèmes comme l'atteste plusieurs études récentes. Nous vous exhortons à :

1. **Accélérer la démarcation et la reconnaissance des territoires autochtones**, en veillant à protéger les terres indigènes contre les invasions et expulsions illégales.
2. **Renforcer les moyens institutionnels** du Ministère des Peuples Autochtones et de la FUNAI, pour garantir l'accès aux droits, la sécurité et la protection des populations concernées.
3. **Mener des enquêtes approfondies sur les attaques** et poursuivre les responsables des violences, en luttant activement contre l'impunité qui alimente ces violences.
4. **Renforcer les programmes d'accès aux droits et ressources essentielles**, comme l'eau potable et les soins de santé, pour répondre aux besoins fondamentaux de ces communautés.

Monsieur le Président, il est de votre devoir de garantir que les peuples autochtones, qui incarnent une partie essentielle de la diversité et de l'héritage culturel du Brésil, outre leur importance fondamentale dans la défense et préservation de la planète, puissent vivre en sécurité et avec dignité. Les actions concrètes que vous entreprendrez seront déterminantes pour renforcer la crédibilité du Brésil à l'échelle internationale et honorer les engagements pris en faveur des droits humains, de la lutte contre le changement climatique et pour la justice climatique.

Respectueusement,

Organisation signataires : Amar Brasil, Attac, Autres Brésils, Collectif Bassines Non Merci 79, CRID, CSIA-Nitassinan, France Amérique Latine, Greenpeace France, RED-Br, Secours Catholique, Solidaires 79, Survival International, TEJE, Union Syndicale Solidaires.

[Télécharger la lettre ouverte](#)

La source originale de cet article est [CRID](#)

Copyright © [Collectif](#), [CRID](#), 2024

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca